

# 2CRSI

Société anonyme au capital de 2.013.117,75 €  
Siège social : 32, rue Jacobi Netter – 67200 Strasbourg

RCS Strasbourg 483 784 344

## Assemblée Générale Mixte du 18 décembre 2025

L'Assemblée Générale Mixte de la Société s'est tenue le jeudi 18 décembre 2025 à 11 heures au siège social de la Société sous la présidence de Monsieur Alain Wilmouth, Président-Directeur Général.

- Nombre d'actionnaires présents ou représentés (ou ayant voté par correspondance) : 1 285
- Nombre de voix des actionnaires présents ou représentés (ou ayant voté par correspondance) : 19.816.082.

L'ensemble des résolutions a été adopté selon les modalités précisées ci-après :

### Résultat du vote

Résolution	Titres ayant le droit de vote	Présents & Représentés		% du Capital Exprimés	Voix exprimées				Voix non exprimées	Etat Adoption		
		Actions	Voix		Pour	%	Contre	%				
1	Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2025	AGO	22 356 936	11 192 013	19 816 082	50,00%	19 458 975	98,24%	348 587	1,76%	8 520	Résolution Adoptée
2	Approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement	AGO	22 356 936	11 192 013	19 816 082	49,99%	19 792 880	99,94%	12 009	0,06%	11 193	Résolution Adoptée
3	Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2025	AGO	22 356 936	11 192 013	19 816 082	49,98%	19 792 989	99,95%	9 939	0,05%	13 154	Résolution Adoptée
4	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 30 juin 2025	AGO	22 356 936	11 192 013	19 816 082	50,00%	19 458 629	98,24%	348 606	1,76%	8 847	Résolution Adoptée
5	Constat de l'absence de convention réglementée nouvelle	AGO	22 356 936	11 192 013	19 816 082	49,83%	19 123 735	96,73%	647 213	3,27%	45 134	Résolution Adoptée
6	Non-renouvellement du mandat de Madame Monique Jung en qualité d'administrateur	AGO	22 356 936	11 192 013	19 816 082	49,87%	19 770 437	99,96%	8 854	0,04%	36 791	Résolution Adoptée
7	Renouvellement du mandat de Madame Lilia Merabet en qualité d'administrateur	AGO	22 356 936	11 192 013	19 816 082	49,95%	19 562 557	98,82%	233 843	1,18%	19 682	Résolution Adoptée
8	Renouvellement du mandat de Madame Marie-Estelle Schang en qualité d'administrateur	AGO	22 356 936	11 192 013	19 816 082	49,95%	19 233 323	97,15%	564 661	2,85%	18 098	Résolution Adoptée
9	Nomination de Madame Nathalie Roos en qualité d'administrateur	AGO	22 356 936	11 192 013	19 816 082	49,93%	19 770 437	99,89%	22 283	0,11%	23 362	Résolution Adoptée
10	Nomination de la société Ernst & Young Audit en qualité de commissaire aux comptes	AGO	22 356 936	11 192 013	19 816 082	49,99%	19 273 781	97,31%	532 670	2,69%	9 631	Résolution Adoptée
11	Fixation du montant global annuel de la rémunération à allouer aux administrateurs de la Société	AGO	22 356 936	11 192 013	19 816 082	49,89%	19 189 021	97,00%	594 252	3,00%	32 809	Résolution Adoptée
12	Authorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de faire racheter par la Société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce	AGO	22 356 936	11 192 013	19 816 082	50,00%	19 730 093	99,61%	77 452	0,39%	8 537	Résolution Adoptée
13	Authorisation à donner au Conseil d'Administration en vue d'annuler les actions rachetées par la Société dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce	AGE	22 356 936	11 192 013	19 816 082	49,96%	19 252 438	97,24%	546 306	2,76%	17 338	Résolution Adoptée
14	Délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices et/ou primes	AGE	22 356 936	11 192 013	19 816 082	49,96%	19 753 031	99,77%	45 180	0,23%	17 871	Résolution Adoptée
15	Délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires et/ou des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution des titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre (de la Société ou d'une société du groupe) avec maintien du droit préférentiel de souscription	AGE	22 356 936	11 192 013	19 816 082	49,92%	18 277 013	92,35%	1 514 201	7,65%	24 868	Résolution Adoptée

# 2CRSI

Société anonyme au capital de 2.013.117,75 €  
Siège social : 32, rue Jacobi Netter – 67200 Strasbourg

RCS Strasbourg 483 784 344

## Assemblée Générale Mixte du 18 décembre 2025

L'Assemblée Générale Mixte de la Société s'est tenue le jeudi 18 décembre 2025 à 11 heures au siège social de la Société sous la présidence de Monsieur Alain Wilmouth, Président-Directeur Général.

- Nombre d'actionnaires présents ou représentés (ou ayant voté par correspondance) : 1 285
- Nombre de voix des actionnaires présents ou représentés (ou ayant voté par correspondance) : 19.816.082.

L'ensemble des résolutions a été adopté selon les modalités précisées ci-après :

### Résultat du vote

	Résolution	Titres ayant le droit de vote	Présents & Représentés		% du Capital Exprimés	Voix exprimées				Voix non exprimées	Etat Adoption	
			Actions	Voix		Pour	%	Contre	%			
16	Délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires et/ou des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre (de la Société ou d'une société du groupe) avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public à l'exclusion des offres visées au 1 <sup>er</sup> de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier.	AGE	22 356 936	11 192 013	19 816 082	49,93%	17 980 293	90,84%	1 812 734	9,16%	23 055	Résolution Adoptée
17	Délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires et/ou des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre (de la Société ou d'une société du groupe) avec suppression du droit préférentiel de souscription par une offre visée au 1 <sup>er</sup> de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier.	AGE	22 356 936	11 192 013	19 816 082	49,92%	17 983 042	90,87%	1 807 332	9,13%	25 708	Résolution Adoptée
18	Délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires et/ou des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre (de la Société ou d'une société du groupe) avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de bénéficiaires.	AGE	22 356 936	11 192 013	19 816 082	49,92%	18 008 542	90,99%	1 782 530	9,01%	25 010	Résolution Adoptée
19	Délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires et/ou des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes dans le cadre d'une opération dite d'équity line.	AGE	22 356 936	11 192 013	19 816 082	49,91%	18 118 610	91,57%	1 668 810	8,43%	28 662	Résolution Adoptée
20	Autorisation d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires	AGE	22 356 936	11 192 013	19 816 082	49,98%	18 133 131	91,57%	1 669 611	8,43%	13 340	Résolution Adoptée
21	Délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail	AGE	22 356 936	11 192 013	19 816 082	49,94%	18 209 479	91,99%	1 584 612	8,01%	21 991	Résolution Adoptée

# 2CRSI

Société anonyme au capital de 2.013.117,75 €  
Siège social : 32, rue Jacobi Netter – 67200 Strasbourg

RCS Strasbourg 483 784 344

## Assemblée Générale Mixte du 18 décembre 2025

L'Assemblée Générale Mixte de la Société s'est tenue le jeudi 18 décembre 2025 à 11 heures au siège social de la Société sous la présidence de Monsieur Alain Wilmouth, Président-Directeur Général.

- Nombre d'actionnaires présents ou représentés (ou ayant voté par correspondance) : 1 285
- Nombre de voix des actionnaires présents ou représentés (ou ayant voté par correspondance) : 19.816.082.

L'ensemble des résolutions a été adopté selon les modalités précisées ci-après :

### Résultat du vote

	Résolution	Titres ayant le droit de vote	Présents & Représentés		% du Capital Exprimés	Voix exprimées				Voix non exprimées	Etat Adoption	
			Actions	Voix		Pour	%	Contre	%			
22	Délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration en vue d'émettre des bons de souscription d'actions (BSA), des bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions nouvelles et/ou existantes (BSAANE) et/ou des bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions nouvelles et/ou existantes remboursables (BSAAR) avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes	AGE	22 356 936	11 192 013	19 816 082	49,93%	18 008 693	90,99%	1 782 931	9,01%	24 458	Résolution Adoptée
23	Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue d'octroyer des options de souscription et/ou d'achat d'actions aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux de la Société ou des sociétés liées	AGE	22 356 936	11 192 013	19 816 082	49,95%	18 150 837	91,69%	1 646 020	8,31%	19 225	Résolution Adoptée
24	Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue d'attribuer gratuitement des actions existantes et/ou à émettre aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux de la Société ou des sociétés liées	AGE	22 356 936	11 192 013	19 816 082	49,97%	18 120 295	91,51%	1 680 854	8,49%	14 933	Résolution Adoptée
25	Décision de prolonger la période d'exercice des BSPCE 2020-2025 émis au titre du plan n° 2	AGE	22 356 936	11 192 013	19 816 082	49,89%	18 116 466	91,57%	1 667 132	8,43%	32 484	Résolution Adoptée
26	Pouvoirs pour les formalités	AGO	22 356 936	11 192 013	19 816 082	49,94%	19 782 788	99,94%	11 090	0,06%	22 204	Résolution Adoptée